



*L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi*

# *FIDEM SERVAVI*

*« J'ai gardé la foi » - II Timothée 4 / 7*

*N° 104*

*Prieuré saint Pierre et saint Paul*

*Le prieuré – 6, rue du Chapitre – 25920 Mouthier Haute-Pierre*

---

dimanche 9 août 2009

Ce sermon peut être téléchargé au format .wma ou .mp3 depuis le site <http://www.fidemservavi.info/> à l'adresse suivante : [http://www.fidemservavi.info/index\\_a\\_sermons.htm](http://www.fidemservavi.info/index_a_sermons.htm)

---

## **Résumé**

Les privilèges et les vertus dont bénéficient les membres de l'Église. La sainte vertu d'humilité. Applications pratiques.

---

## **Sermon du « Dixième dimanche après la Pentecôte »**

Mes bien chers frères,

Après avoir vu dimanche dernier la mise en garde de l'Église, de nous méfier de l'idolâtrie, comme l'Apôtre saint Paul le rappelait avec l'épisode du veau d'or, l'enseignement de ce dimanche nous fait regarder les privilèges et les vertus dont bénéficient, dans la nouvelle Alliance, les membres de l'Église.

Dom Guéranger dans son commentaire sur ce dimanche, nous explique que dès le commencement, la catholicité de l'Église exigeait un grand déploiement de vertus, afin que la promulgation de l'alliance nouvelle, s'accomplisse avec autorité.

Nous venons de voir dans l'Épître de saint Paul aux Corinthiens combien ceux-ci étaient riches de ces dons spirituels donnés par le Saint-Esprit. Dom Guéranger nous dit : « Faire prévaloir sur la corruption, la bonne odeur du Christ, vivre de sa vie comme faisaient les chrétiens, c'était révéler Dieu aux hommes en manifestant la vie même de Dieu dans une chair mortelle ».

Aussi, puisque la plupart de ces dons spirituels sont devenus le privilège de quelques âmes privilégiées, je voudrais vous parler ce matin sur le don du discernement des esprits exercé par le Magistère de l'Église à propos des révélations privées, dans le but de vous montrer combien ces communications extraordinaires nous donnent des directives fort utiles et peuvent apporter grands fruits de sainteté.

Tout d'abord, il faut se rappeler la règle que l'Église a toujours observée. Celle-ci nous est particulièrement présentée par le Cardinal Pie : « (...) armé de l'autorité de l'Apôtre saint Paul, dit-il, lequel à côté du principe, établit la règle au moyen du discernement : "Donnez-vous bien garde, d'éteindre l'Esprit, et de mépriser de

*parti pris toute espèce de révélations. Mais soumettez-les à l'épreuve, et retenez ce qui est bon".* Ainsi fait l'Église. Elle a appris de saint Jean "qu'il ne faut pas se fier à tout esprit, mais qu'il faut éprouver si les esprits proviennent de Dieu" ».

L'Église examine donc, rejette s'il le faut, mais aussi reconnaît les apparitions surnaturelles divines, les messages et secrets qu'ils nous donnent par l'intermédiaire des instruments qu'ils ont choisis. L'Église autorise également la publication des visions prophétiques ou encore le travail d'interprétation de la sainte Écriture. Je pense particulièrement à l'interprétation de l'Apocalypse de saint Jean qui ne peut se faire sans réunir plusieurs qualités et vertus éprouvées. Tel est le cas pour le Vénérable Barthélemy Holzhauser, ainsi que pour le Père de Clorivière dont je vous cite des passages depuis quelques semaines.

Jamais l'Église, par conséquent, dans son Magistère légitime, n'a exclu la révélation privée et ces travaux d'interprétation, de l'économie de la loi nouvelle pour la direction des âmes. Le cardinal Pie précise que « les annales de l'Église, nous montrent de siècle en siècle de grands fruits de sainteté obtenus (...) par les directions très opportunes offertes au peuple chrétien par la voix des communications extraordinaires ». C'est bien sûr le cas des authentiques mises en garde et messages de la très sainte Vierge : La Salette, Lourdes, Fatima, où Notre-Dame insiste sur la nécessité de la prière, de faire pénitence, et nous indique également les ultimes remèdes pour la conversion des âmes et de la société.

C'est aussi le cas du message du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie Alacoque, car Notre Seigneur étant souverainement fidèle dans Ses promesses, il en est ainsi de la promesse du Règne du Sacré-Cœur : « Je régnerai malgré mes ennemis ». Certains pensent que l'on fait dire au Message du Sacré-Cœur ce qu'il ne contient pas, mais il faut répondre, qu'eux, ne font pas dire au Message ce qu'il contient, et pire, qu'ils l'occultent pour ne parler que de leurs circonvolutions théologiques.

Car ce qui est consternant de constater aujourd'hui, mes bien chers frères, c'est combien les clercs, je parle de ceux de la fausse majorité traditionnelle, cherchent à expliquer la situation actuelle de l'Église par leurs solutions, essentiellement par des méandres pseudos théologiques et canoniques sur l'autorité, alors que cette Révolution conciliaire est l'œuvre des ennemis de l'Église qui ont éclipsé la sainte Église pour imposer non seulement une nouvelle religion mais aussi une nouvelle église schismatique apostate. Ces clercs n'écoutent donc pas ce que dit la très sainte Vierge à La Salette : « L'Église sera éclipsée ». Quand certains en parlent, ils l'interprètent autrement, et d'autres, de leur côté, refusent le secret de La Salette avec des arguments malhonnêtes. D'une manière générale tous ces clercs occultent aussi ce dont saint Pie X avait la pleine assurance, c'est-à-dire, le retour de la France à sa vocation, car cela fait partie de la solution de Notre Seigneur qui se résume par cette formule de Mgr Delassus : *Il veut régner sur la France et par la France sur le monde entier.*

Ces clercs, malheureusement ne retiennent pas ces *communications extraordinaires*, celles sur le règne du Sacré-Cœur, et même ce merveilleux raccourci canonique de Notre-Dame : quatre mots, rappelant le Magistère infallible de l'Église sur l'invalidité de l'élection des personnages depuis la mort de Pie XII : « Rome perdra la foi ».

Au lieu de cela, vous avez dans les derniers propos de Mgr Fellay et de Mgr de Galaretta (pour les publications qui nous parviennent), les toujours mêmes sophismes à propos de Vatican II. Mgr Fellay avance cet argument de Concile « qui s'est voulu pastoral et non pas doctrinal ». Et Mgr De Galaretta manifeste cette conception erronée, dans le fait de considérer le Magistère, non pas en tant qu'autorité enseignante, mais selon son objet, en ne regardant que les critères de la Tradition. C'est la raison pour laquelle il parle de « cette acceptation de placer nécessairement le Concile et le magistère postconciliaire dans la continuité avec la Tradition. C'est un point de départ qui nous permet de discuter », dit-il. Voilà où mènent ces erreurs, qui je le rappelle sont réfutées dans mon ouvrage *40 ans d'erreurs sur l'infaillibilité de l'Église*. Voilà comment ces toujours mêmes erreurs et cet entêtement dans l'erreur fini par faire perdre la foi en l'Église.

Il y a une analyse du Père Guérard des Lauriers qui est donc devenue réalité aujourd'hui. En effet, il disait : « Ils clament : Tradition ! Tradition ! Mais ils corrompent la Foi des simples ». Précisant que « dans 10 ans ils perdront la foi ». De la foi en l'Église par conséquent. « En altérant radicalement, ajoutait-il, et en "diminuant" artificieusement, « *Diminutae sunt veritates a filiis hominum* » (c'est le verset du Psaume XI : « *les vérités sont diminuées par les enfants des hommes* »), les positions fondamentales de la Tradition, et en prétendant

condamner ceux pour qui *la charité ne se réjouit que de la vérité* ». Eh bien, c'est ce à quoi nous assistons, et désormais nous voyons de plus en plus pour quel camp travaillent ces clercs, ne combattant que contre le bon combat de la foi.

Vatican II est Vatican d'eux, mes bien chers frères, l'œuvre des ennemis de l'Église, qui, comme le dit le Père Julio Meinvielle, ont commencé à avoir du succès grâce à l'affaiblissement et au manque de vigilance des catholiques. Aujourd'hui nous le voyons tout particulièrement : le conciliabule Vatican II est un châtement pour les péchés en amont, à cause de la prévarication de tous les évêques. C'est ce que ces clercs ne veulent pas admettre, et dans leur aveuglement, ils méprisent ces communications extraordinaires qui pourtant nous donnent des directives fort utiles et peuvent apporter de grands fruits de sainteté.

Mgr Delassus l'a fort bien compris, puisque dans le troisième tome de *La Conjuraison antichrétienne, La voix des saints*, celui-ci cite précisément les visions et prophéties éprouvées, sur la période de l'Église dans laquelle nous sommes et sur les épreuves et la solution à venir. Nous y décelons bien les différentes phases qui permettent au règne du Sacré-Cœur se s'établir par l'intervention du Cœur Immaculé et Dououreux de la très sainte Vierge.

Alors, oui, mes bien chers frères, il vaut mieux suivre ce qu'enseigne le Cardinal Pie sur la prophétie privée, plutôt que ce qu'écrivent ces clercs qui n'ont certainement pas la science et la sagesse du Cardinal Pie !

Je tenais donc à vous donner ces précisions, car il faut prendre conscience de ces *communications extraordinaires* qui nous aident à produire les actes de vertu. Le cardinal Pie nous dit : « En eux-mêmes, estimez tous ces dons comme l'œuvre du Saint-Esprit qui enrichit par eux diversement le corps social ; n'en méprisez aucun ; mais quand vous les rencontrerez, préférez comme meilleurs ceux qui vont davantage à l'édification de l'Église et des âmes ». Ces *communications extraordinaires*, celles dont je vous parle, citées par Mgr Delassus, et puis les interprétations de l'Apocalypse, nous aident précisément à manifester ces dons du Saint-Esprit, tout spécialement ceux qui ont un rapport direct avec l'amour de l'Église, Corps mystique de Notre Seigneur.

Alors qu'au contraire, nous constatons, malheureusement, cette assurance et cet esprit hautain des uns et des autres qui les empêchent de reconnaître et de confesser leurs erreurs. Cela nous fait penser bien sûr à l'attitude du pharisien dans la parabole qui nous est livrée aujourd'hui. Considérons-la quelques instants.

Tout d'abord, nous pourrions nous tromper sur l'attitude du pharisien, car celui-ci parle d'action de grâce. Il dit, en effet : *Je vous remercie, mon Dieu de ce que je ne suis pas...* Or, comprenez-le bien, ce ne sont pas ses péchés qu'il reconnaît, car il ne fait que regarder les péchés des autres. La preuve nous est donnée dans la suite : « *Je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme un tel ou encore comme tel autre.... Ou encore comme ce publicain ; le publicain qui se tenait, lui, à l'entrée du temple.*

Ce manque d'humilité par conséquent fait que le pharisien ne voit pas ses propres défauts. Le cardinal Gousset nous donne une définition qui nous le fait comprendre et qui fait comprendre ce qu'est cette vertu. « L'humilité est une vertu, dit-il, qui, par considération de nos défauts, nous tient dans un certain abaissement, nous empêche de nous élever contre l'ordre de la Providence, et nous fait rapporter à Dieu seul tout ce que nous pouvons faire de bien ».

Le publicain, en effet, par la contrition de ses péchés, se tient dans cet abaissement qui nous empêche de nous élever contre l'ordre de la Providence, et ainsi d'avoir ses propres avis, ses propres opinions.

Que ce rappel soit l'occasion pour tous d'étudier la sainte doctrine catholique, de reprendre votre catéchisme, je pense tout particulièrement au catéchisme de persévérance de Mgr Gaume qui présente un enseignement complet sur la foi en Notre Seigneur et en Son Église avec les critères de la Tradition.

C'est précisément pour avoir abandonnés les Pères de l'Église que la sainte Écriture est devenue la propre parole de ceux-là mêmes qui inventent des comparaisons pour tenter d'expliquer la situation actuelle et les décennies à venir.

Alors sachons méditer ainsi avec ces catéchismes sur les vérités de la foi, et considérer combien la sainte Épouse de Notre Seigneur est incapable d'idolâtrie et d'apostasie, de nous donner des fruits empoisonnés. C'est tout de même incroyable de penser et d'écrire de telles choses ! Alors qu'au contraire toutes ces réformes

liturgiques, variantes, inconstances, sont la preuve de la manifestation de l'erreur et par conséquent que tout vient de la secte conciliaire qui ne peut être, ni formellement ni matériellement, l'Église catholique.

Voyez, mes bien chers frères, l'énorme responsabilité des clercs, des prêtres et encore plus des évêques. Et combien pour respecter cette responsabilité, moi en tant que prêtre, vous en tant que fidèles, dans les petites responsabilités, comme dans les plus grandes, il nous faut ne jamais se prévaloir de quoi que se soit, encore moins se fabriquer des comparaisons et des arguments, en dehors de la règle de la foi qu'est le Magistère de l'Église.

Nous venons de voir que la vertu d'humilité nous tient dans un certain abaissement, eh bien soyons toujours soucieux d'être dans cette soumission au Magistère de toujours, règle prochaine de la foi, qui empêche ainsi de nous élever contre l'ordre de la Providence.

Le meilleur exemple est bien sûr celui de la très sainte Vierge Marie. La très sainte Vierge Marie possède cette vertu d'humilité à un degré incomparable. Elle exprime dans le Magnificat. « *Dieu s'est penché sur son humble servante* », et elle ajoute ce qui rejoint l'enseignement d'aujourd'hui, que l'orgueilleux est abaissé et l'humble élevé.

Alors prions l'Auguste Reine des Cieux, de nous maintenir dans la sainte vertu d'humilité, afin que conscients de notre faiblesse, cet abaissement nous fasse tout rapporter à Dieu seul, tout ce que nous pouvons faire de bien, pour le règne du Sacré-Cœur, le règne du Cœur Immaculé de Marie et pour le salut de notre âme.

Ainsi soit-il.

Abbé Michel Marchiset



Prière après la Messe, tous les dimanches et jours de fêtes, pour demander à Notre Seigneur Jésus-Christ, Roi de France, le retour de Son Lieutenant, le roi très chrétien, et ainsi le retour de la France à sa vocation d'origine [Ouvrir](#) - [Télécharger en PDF](#)



Photocopiez et diffusez

---

Pour vous désabonner de « *L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi* », veuillez envoyer un mail à [mail@fidemservavi.info](mailto:mail@fidemservavi.info)